

Projet mémoires passées et futures « 1967/2017/2067 »



Projet mémoires passées et futures

1) Présentation

*"Sans les sens, sans le sens, il n'y a point de mémoire, et sans la mémoire, il n'y a point d'esprit."
Voltaire, Aventure de la mémoire, 1775*

Il est des lieux qui, grâce à leur ancrage dans le paysage, leur histoire, leur forte identité, deviennent de véritables "Réserves de sens" et entretiennent de manière pérenne, dense et prégnante, la mémoire des réalisations passées. Le site antique de Saint-Romain-en-Gal, ancré au sein du secteur nord-ouest de la rive droite de *Vienna*, capitale des Allobroges, établie de part et d'autre du Rhône, constitue à ce titre un exemple particulièrement éloquent.

La mise au jour de ce secteur urbain, engendrée en 1967 par le projet de construction du lycée de Vienne, a transformé de manière profonde et durable le paysage de la rive droite. Afin de fêter, en 2017, les cinquante ans de la découverte du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal, le Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne souhaite, pour retrouver le "sens du lieu" et en faire ressurgir l'essence, porter un projet "Mémoires passées et futures" et se rapprocher des témoins oculaires de cet événement passé exceptionnel.

La mémoire, *memoria* en latin, est un terme qui renvoie à la notion de souvenir dont les limites sont délicates à cerner : on rappelle, on évoque le souvenir, on signale à la pensée, on se rappelle, on se remémore... Dans le cadre de la commémoration des 50 ans de la découverte du site, le Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne souhaite ranimer les souvenirs en plaçant l'humain au cœur de ses actions culturelles.

"L'être humain remonte toujours ses traces. Il "trappe" toujours, en quelque sorte, le temps ou plus précisément sa propre inscription dans le temps créant ainsi, peut-être, un certain mouvement d'existence".

L. Harvey, Arts/Architecture II, in Poïesis. Architecture. Arts, sciences et philosophie, l'architecture et le temps, n°11, I.E.R.A, 2000, p. 180.

Deux axes de réflexion et de travail parallèles seront au cœur de ce projet. Le premier fera ressurgir "les mémoires passées".

Le second mettra en lumière "les mémoires du présent que l'on désire transmettre au futur". Ces deux axes fusionneront en juin 2017, à l'issue de la présentation de la «capsule temporelle».

2) Le projet

a) Lancement et principe de la « collecte mémoires passées »

Septembre 2016

Afin de réveiller les souvenirs enfouis, le Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne a lancé auprès du grand public une collecte de documents et de témoignages, liés à la mise au jour des vestiges, pour retrouver ainsi l'engouement que les habitants de Vienne ont ressenti, en 1967, lors de la découverte du site de Saint-Romain-en-Gal.

Des documents (clichés, cartes postales, dessins, croquis, coupures de journaux, films de l'époque) et des témoignages (oraux ou écrits) liés à la découverte du site archéologique ont ainsi récoltés auprès du bassin de population viennois.

La collecte a été lancée le 15 septembre 2016, avec un communiqué de presse et un plan de diffusion qui ont pris appui sur les réseaux sociaux, les supports de presse locaux et sur une sélection d'institutions et d'associations culturelles.

Dès l'annonce de la collecte et jusqu'au 21 janvier 2017, les contributeurs ont pu,

- soit contacter le musée en envoyant un message à l'adresse mail suivante : laurence.brissaud@rhone.fr,

- soit rédiger un courrier au musée de Saint-Romain-en-Gal - Vienne à l'adresse suivante :

"Projet mémoire", Laurence Brissaud, Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne, rue de la Chantrerie, 69560, Saint-Romain-en-Gal,

ou bien encore se présenter à l'accueil du musée où ils pourront laisser leurs coordonnées. Une *"fiche collecte accueil"* (fiche n°1) a été conçue à cet effet.

Des rendez-vous peuvent encore être fixés, au musée, à la convenance des contributeurs.

b) Présentation du projet « Mémoires passées et futures »

Samedi 22 et Dimanche 23 octobre 2016

Dans le cadre de l'inauguration du musée et du programme des festivités – *20 ans du musée*, le concept du *"Projet mémoires passées et futures"* a été officiellement présenté.

Sur un écran, dans le hall, la démarche du projet est devenue, en continu, accessible au public. Ce même écran est devenu le support des traces collectées au fil des mois.

c) Présentation des éléments de la « collecte des mémoires passées »

samedi 21 et dimanche 22 janvier 2017

Les documents recueillis durant la collecte prendront place, dans le musée, sur l'écran qui constitue ainsi un *« mur d'images »*. Les fragments de mémoire, de souvenirs ressurgiront ainsi peu à peu, à la vue des visiteurs qui pourront se remémorer la découverte du site antique et participer à la constitution de cette mémoire collective.

La voix constitue à n'en pas douter un vecteur de transmission instantané, fort, particulièrement sensible et évocateur. Les témoignages les plus significatifs, enregistrés ou filmés des contributeurs seront, lors d'activités culturelles, présentés au public au sein du musée. Il serait d'ailleurs judicieux d'écouter ces "*fragments de mémoire*" sur les lieux même de la découverte des vestiges (les visiteurs pourront ainsi cheminer en compagnie de témoins oculaires de l'époque et "*lire*" le site sous un jour différent).

Parallèlement, un rapport sur la « *collecte mémoires passées* » sera rédigé. Au printemps 2017, la première analyse des résultats sera rendue.

Une réflexion sera menée sur les bases de cette synthèse, de janvier à mars 2017, afin d'exploiter au mieux l'ensemble des documents recueillis. Cumulés au fonds patrimonial du musée de Saint-Romain-en-Gal, ils seront diffusés sur les réseaux sociaux et seront mis en valeur dans le cadre de projets d'actions culturelles, (expositions, conférences, publication d'un ouvrage-souvenir, animations) en 2017-2018.

Ainsi, à partir du mois de février 2017, pourra débuter une "*chronique de la mémoire*" à diffuser sur des supports variés, à l'intérieur comme à l'extérieur du musée...

L'exploitation des données issues de la collecte, par sa logique et son articulation, rendra implicitement compte de l'important travail de mémoire qui a été réalisé au sein de la réserve archéologique depuis les années 60 :

*Fouiller, inventorier, archiver, analyser, publier, restaurer, conserver, restituer, transmettre
l'histoire du lieu au grand public.*

*J.-P. Robert, Dossier Chaix et Morel. Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal/Vienne, p. 31-49,
L'architecture d'aujourd'hui, Groupe expansion, février 1997, n° 309.*

d) démarrage de la réflexion « *mémoires futures* »

Samedi 21 et dimanche 22 janvier 2017

La création d'une "*capsule temporelle*" ancrée au cœur des vestiges, à la fois container et écrin des traces des contributeurs, projettera dans l'avenir la réserve archéologique de Saint-Romain-en-Gal, riche de son patrimoine exceptionnel. Elle permettra en effet de mener sur le long terme une réflexion sur le devenir des vestiges et la préservation du site au cœur du bassin de population et dans le paysage.

*"Si un lieu ne se prend ni ne se trouve, il doit cependant être reconquis en permanence au cours de
l'histoire, car on ne le possède jamais une fois pour toute".
Ch. Norberg-Schulz. L'art du lieu. Architecture et paysage, permanence et mutation, Le Moniteur, 1997, p. 55.*

Nous souhaitons poser aux publics, professionnels, jeunes et moins jeunes, les deux questions suivantes :

Faut-il protéger, préserver, transmettre les sites archéologiques aux générations futures, pourquoi et comment?

Quel objet patrimonial souhaiteriez-vous que l'on conserve dans la capsule temporelle enfouie sur le site archéologique ? Et pour quelles raisons ?

Nous avons choisi de ne pas déposer d'objets matériels dans la capsule temporelle qui ne suffirait pas à les contenir.

Seuls des textes, messages, poèmes, clichés, œuvres artistiques sur papier seront acceptés. La capsule temporelle recèlera donc un "*concentré d'images et de pensées patrimoniales*", transmis au futur.

Contributions professionnelles

Des professionnels seront parallèlement invités à rédiger un texte sur leur perception de la préservation du patrimoine en 2017. Seront sollicités :

- Les professionnels des métiers de la culture, concernés au premier chef par ce sujet (archéologues-urbanistes, archéologues-paysagistes, responsables de la Direction des Affaires Culturelles, Inventaire, Monuments Historiques et institutions culturelles, INRAP, CNRS, Conservateurs dirigeant des musées de sites) mais aussi des architectes, des urbanistes, des historiens et historiens de l'art, des philosophes, sociologues, enseignants (collèges, lycées, université, ENS...), élus, écrivains, poètes, artistes, plasticiens...

Un travail particulier sera proposé aux collèges du département afin qu'ils représentent leur génération.

Tout un chacun peut devenir contributeur de ces messages pour le futur.

Contenant éphémère

Afin de recueillir les clichés, œuvres artistiques et messages des contributeurs, une demi-amphore, réceptacle symbolique, a été placée de manière temporaire dans le hall du musée. L'autre moitié du contenant a été installée au pavillon du Tourisme de Vienne afin de matérialiser l'extension urbaine de *Vienna*, capitale des Allobroges, qui, dans l'antiquité, s'étendait sur les deux rives du Rhône. Le projet « *mémoires futures* » se construira ainsi progressivement, avec la participation des publics, actifs.

Les documents seront périodiquement récupérés, triés, décrits, classés, en respectant les méthodes scientifiques adoptées en archéologie. Ils seront « encapsulés » pour que leur préservation soit assurée, avant d'être placés dans des boîtes, numérotées et classées, qui prendront place dans la capsule temporelle.

L'encapsulation et la mise en boîte des documents seront réalisés durant les mois de mai et juin 2017.

e) Enfouissement, scellement de la "*capsule temporelle*" et temps de partage sur le patrimoine et la mémoire

Samedi 24 et Dimanche 25 juin 2017 :

Il faut "*envisager l'archéologie comme une métaphore utile pour les paysagistes, c'est-à-dire comme un dispositif à la fois mental et pratique pour poser la question des temporalités qui traversent les paysages. L'idée que le site et plus largement le territoire ont une "épaisseur", qu'ils sont comme des dépôts des temps passés, des sortes d'archives grandeur nature, a permis aux paysagistes de définir les formes spécifiques de leur méthode d'approche et de lecture des lieux où ils intervenaient.*

Histoire spatiale, histoire de l'espace, si l'on veut, mais qui indique bien, au bout du compte, que le paysage, considéré du point de vue de l'archéologie, est un observatoire privilégié de nos pensées sur le temps et de nos manières de nous rapporter à lui",

J.-M. Besse, Archéologies, Les carnets du paysage, n°27, Actes Sud et Ecole nationale supérieure du paysage, p.9.

La cérémonie

Le scellement, l'enfouissement de la capsule temporelle déposée au cœur de la réserve archéologique constituera un temps fort qui permettra de propulser le site dans l'avenir, de susciter une action, une implication, symbolique, une réflexion sur la préservation du site et, plus largement, du patrimoine.

Le scellement de la capsule se fera en présence des représentants institutionnels, de la direction, des agents du musée et des contributeurs.

Un comité scientifique, conseil du musée sur ce projet (en cours de constitution) portera son regard sur le site et viendra enrichir notre réflexion sur le patrimoine lors de la cérémonie de scellement de la capsule temporelle.

La capsule, une cuve de béton, sera déposée au cœur de l'un des sondages profonds réalisés par l'équipe archéologique du site dans les années quatre-vingt au sein de la *maison des Dieux Océan*, à l'emplacement d'une cave antique. Ce choix se justifie, puisqu'un sondage se révèle être symboliquement un « *trou de mémoire* ». Nous emplirons donc à nouveau ce « *trou de mémoire* » de nos pensées, de nos messages, que nous destinerons au futur.

« Il faut oublier pour se souvenir »

L. Olivier.

Les derniers documents, fournis par les contributeurs et invités seront apportés sur le site puis, déposés dans la "*capsule temporelle*".

Les documents seront rangés dans des boîtes en fonction de leur cohérence, selon un classement qui s'appuiera sur les préceptes retenus pour le projet "*mémoires passées et futures*". Cette méthode permettra ainsi aux futurs découvreurs de la capsule de disposer d'une première trame d'analyse de son contenu. Le dépôt des boîtes et leur organisation

constitueront ainsi un reflet symbolique des couches qui composent le site et de leur agencement. L'exploration de la capsule pourra suivre la démarche d'une fouille archéologique et en adopter les méthodes d'analyse.

Réflexion partagée

Au cœur des vestiges archéologiques, une rencontre sous les arbres "*réflexion partagée*" sera proposée.

Les quatre responsables successifs des fouilles archéologiques menées sur la réserve archéologique depuis 1967 seront en effet réunis, *in situ*, pour un échange privilégié avec les publics. Des images représentatives, choisies en amont, seront projetées sur un écran, sous les arbres. Alain Canal, Armand Desbat, Hugues Savay-Guerraz et Jean-Luc Prisset les découvriront le jour de la rencontre. Ils se raconteront ainsi spontanément.

En évoquant leurs souvenirs et années de travail sur le site, ils retraceront par là même, en filigrane, l'histoire et l'évolution de l'archéologie urbaine française des cinquante dernières années.

« *La rencontre sous les arbres* » pourra avoir lieu en présence de la direction, des contributeurs et du comité/conseil scientifique qui, par leurs questions, viendront enrichir et prolonger ce temps de « *partage de mémoire* ».

La capsule jusqu'en 2067

La capsule temporelle sera ouverte dans cinquante ans (en 2067) par la génération future, à l'occasion de la commémoration des cent ans de la découverte du site archéologique.

Pour ne pas oublier l'existence de la capsule, car c'est parfois le cas lorsqu'un lieu d'enfouissement est abandonné, nous pourrons, chaque année, célébrer à notre manière l'anniversaire de son scellement (spectacle, animation).

Le dépôt de la capsule, afin d'en conserver la trace, sera officialisé. Il sera signalé sur le site internet de l'Université d'Oglethorpe (Etats-Unis) qui recense l'ensemble des capsules enfouies dans le monde. Un numéro lui sera ainsi attribué.

Le site est classé Monuments Historiques. Une stèle recelant le numéro de la capsule, son nom, la date de son enfouissement et celle de son ouverture, devra donc être installée au-dessus de la cuve. Elle marquera ainsi l'emplacement de cette dernière et permettra de distinguer son contenu des vestiges archéologiques environnants.

Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal conserve un lien invisible, à la fois subtil et fort avec le passé. Il véhicule un sentiment d'éternité que nous nous devons de préserver.

Les contributeurs qui auront déposé un message, un document ou une œuvre dans la capsule temporelle contribueront à maintenir ce lien et s'attacheront ainsi au site de manière durable puisqu'ils seront dépositaires d'un document officiel (nouvelles "*traces*"...).

"Chaque époque dévoile certaines qualités du lieu et en renvoie d'autres dans l'ombre. Si une tradition est faite de normes, elle l'est aussi de possibilités. C'est dans ce sens que doit être compris l'aspect existentiel de la mémoire".

Ch. Norberg-Schulz. *L'art du lieu. Architecture et paysage, permanence et mutation*, Le Moniteur, 1997, p. 55.

11/07/ 2016